

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCATION**

10/06/2026

OBJET

**Octroi d'une aide
financière du Rotary Club
de L'Aigle à l'EHPAD de
Glos la Ferrière.**

Acte reçu en préfecture le

1^{er} juillet 2026

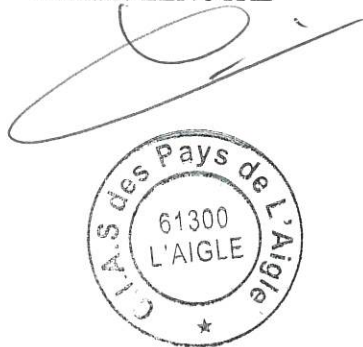
Publié en ligne le

1^{er} juillet 2026

Certifié exécutoire

La Vice-présidente,

Nathalie LENÔTRE



Séance du 17 juin 2026.

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix juin, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Hugo DUPONT, Françoise GARCIA, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Caroline LAGOUTTE, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Christine LOUATRON, Véronique LOUWAGIE, Patrice REINHART, Martine RICHARD, Brigitte SALVINI, Eric ZO.

Pouvoirs : Camille DAEL donne pouvoir à Hugo DUPONT
Wiener FLEURIMOND donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Corine LE BLÉVEC donne pouvoir à Christine LOUATRON
Sophie THERY donne pouvoir à Paule GOUIN

Absents excusés : Camille DAEL, Wiener FLEURIMOND, Corine LE BLÉVEC, Sophie THERY

Considérant le fait que le présent don, d'un montant de 1000 €, est consenti sans charges ni conditions particulières, et qu'il est destiné à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Madame la Vice-présidente indique que le don de 1000€ résulte d'un cofinancement avec la fondation Bruneau et le Rotary Club de L'Aigle pour l'achat d'un équipement de climatisation supplémentaire à l'EHPAD de Glos la Ferrière afin d'équiper un espace « Café à l'EHPAD ».

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE** le don de 1000 € consenti à l'établissement par le Rotary Club de L'Aigle.
- **AFFECTE** la somme à l'achat d'un équipement destiné à l'amélioration de la qualité de vie des résidents, conformément à l'objet défini lors du don.
- **NOTIFIE** sans délai la présente décision au donateur, conformément aux règles applicables.
- **AUTORISE** Madame la Présidente du CIAS à procéder à l'encaissement du don, à l'engagement des dépenses correspondantes, et à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260617-2026-06-17-044-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

